



SAINT MARTIN DE LONDRES

Chers concitoyens,

2017 est bien à mi-étape entre 2014 et 2020, dates correspondant respectivement au début et à la fin de ce mandat municipal.

Si les premières années m'ont paru fastidieuses pour faire avancer **NOS GRANDS PROJETS**, clairement définis au cours de la campagne municipale, l'année 2017 a commencé à apporter les satisfactions espérées.

En effet, depuis l'importante réfection du réseau des Eaux Usées route du Littoral et l'inauguration de la Salle des Jeunes au Mille Club en octobre 2015, nous n'avions pu lancer et effectuer que les travaux classiques de voiries et d'entretien des bâtiments.

Mais depuis le début de cette année, grâce aux autorisations et subventions enfin accordées, plusieurs réalisations ont vu -et voient- désormais le jour.

Parmi les investissements remarquables réalisés en 2017, notons :

- l'acquisition de 188 hectares des anciens terrains Militaires,
- la rénovation, pour économie d'énergie, de notre éclairage public dans le cœur du village,
- l'équipement de jeux d'enfants, très appréciés, notamment au Parc Intergénération,
- deux bornes de recharge pour véhicules électriques,
- et surtout la Station d'Épuration, totalement terminée avec sa fresque remarquable.

À ce stade, ce sont 4 millions d'euros (hors taxes) en Investissement qui ont été payés, depuis le début du mandat, aux entreprises ayant participé à la réalisation des travaux sur notre village.

Pour une commune de notre taille, il s'agit d'une réelle performance.

Et nous continuons à rénover :

- Parvis de la mairie et Place de la Fontaine : le chantier a débuté selon un calendrier exhorté par les commerçants eux-mêmes et accepté par le Maître d'Œuvre,
- Vestiaires et toilettes de l'ancien stade : les travaux vont commencer tout prochainement pour être terminés au printemps 2018.

Quant à la construction de la future Halle des Sports, le Permis de Construire est déposé ; commence dorénavant la quête aux subventions...

Cette situation, favorable et tangible, rend aujourd'hui mon humeur plus souvent joyeuse que par le passé. J'espère vous la faire partager à travers les articles des pages suivantes.

Le Conseil Municipal vous convie à la traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 19 janvier à 18h30 dans la salle des Rencontres.



**Bonne lecture et
bonnes fêtes à toutes et tous.**

Jean-Louis Rodier
Maire de Saint Martin de Londres

URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Le PLU définit de façon précise le droit des sols applicable à chaque terrain. Son objectif est aussi d'exprimer le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Celui-ci précise les grandes orientations d'aménagement et d'urbanisme retenues par la commune pour les 10 à 15 prochaines années.

Le PADD s'appuie sur trois grandes orientations :

1/ L’AFFIRMATION DE ST-MARTIN-DE-LONDRES EN TANT QUE BOURG-CENTRE

- faire de la commune une polarité urbaine structurante du territoire du Grand Pic St-Loup,
- recentrer et consolider l'armature urbaine du bourg-centre,
- diversifier l'offre en logements,
- consolider le développement économique autour de la ZAE de la Liquière notamment,
- renforcer l'offre commerciale et de services,
- optimiser l'accès au réseau de transport collectif.

2/ LE MAINTIEN DU CARACTÈRE ET DE L'IDENTITÉ COMMUNALE BASÉS SUR LE CAPITAL "NATURE ET PAYSAGE"

- prévoir un développement urbain limité et peu consommateur d'espace,
- préserver le cadre de vie "résidentiel",
- permettre la réduction des nuisances par la maîtrise des déplacements automobiles,
- préserver les grands espaces naturels et la biodiversité,
- renforcer l'offre commerciale et de services,
- assurer une protection renforcée du paysage.

3/ LA VALORISATION DU PATRIMOINE COMMUNAL ET DE SON POTENTIEL AGRO-ENVIRONNEMENTAL

- valoriser les éléments patrimoniaux (centre ancien, sites archéologiques, etc.),
- organiser et renforcer l'attractivité touristique,
- planifier le développement du réseau vert sur le territoire communal,
- redynamiser les activités agricoles autour de la viticulture et du pastoralisme.

Saint Martin de Londres c'est près de 2 800 habitants pour 3 840 hectares (81 % de forêts et de garrigues ; moins de 6 % de territoires artificialisés).

Dans le PLU, la commune prévoit 3 700 habitants d'ici 2030 avec 560 nouveaux logements dont 30 % de locatifs sociaux. Ce développement urbain mesuré s'appuie exclusivement sur le bourg-centre. Il s'agit d'extensions urbaines limitées (environ 14 hectares).

Afin d'accroître son potentiel touristique (pôle touristique de l'arrière pays), la commune devra développer les activités de loisirs et de sports de pleine nature. Le patrimoine bâti communal sera également mieux préservé et mieux valorisé.

Source : *Panneaux de concertation (Agence Krépis) exposés en Mairie jusqu'au 09/12/2017.*

SOMMAIRE

Votre Mairie

URBANISME
- PLU / PADD p.02

TRAVAUX
- Une nouvelle STEP p.03
- Aménagement du village p.04
- Travaux généraux p.04
- Acquisition de véhicules p.04
- Propreté urbaine p.04

Actualité

PATRIMOINE / MÉTÉO / SOCIAL
- Acquisition des terrains militaires et de la Font Terminal p.06
- Une année exceptionnellement sèche p.06

SOCIAL
- Banque Alimentaire : collecte de denrées p.06

Enfance/Jeunesse

ÉCOLES / SIVU ESML
- "ALSH du Passe Muraille p.07

SERVICE JEUNESSE
- Réouverture des accueils pour ados p.07

Loisirs

VIE ASSOCIATIVE
- Les P'tits Loups du Pic p.08
- L'Animation Saint Martinoise p.08
- Club Loisirs et Plein Nature (CLPA) p.09
- Un cinéma de proximité accessible à tous p.09
- Foyer Rural : vous connaissez ? p.10
- Tennis : section du Foyer Rural p.10
- Ponteranga : un pont vers l'Afrique p.11

Civisme

VIE ASSOCIATIVE
- Propreté du village et civisme p.11

Service administratifs

Accueil - Passeport - Contacts - Urbanisme Technique - Police municipale p.12

TRAVAUX

UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION (S.T.E.P.)

Le 13 décembre dernier, le Maire accompagné du Vice-président du Département, Jacques Rigaud, du Président de la CCGPSL, Alain Barbe, et de nombreux élus, a inauguré la nouvelle Station d'épuration, Route de la prairie, en présence de toutes les entreprises et des agents des collectivités qui ont œuvré à cette réalisation.

Cette structure aura nécessité 13 mois de construction depuis la pose de la première pierre en octobre 2016.

Désormais, la charge journalière potentielle passe de 2 250 à 4 300 EH (Equivalent Habitants). Cette augmentation permet à la commune de connaître un nouvel essor, par un accroissement de sa population, car la construction de nouveaux logements devient désormais possible.

Afin d'éviter les tags, à la fin des travaux, le Maire a tenu à faire réaliser une fresque sur le mur d'enceinte du bassin de décantation, visible depuis la route départementale 986. Ainsi, trois artistes dont un de



grande renommée - MIST- ont peint une gigantesque œuvre moderne aux couleurs chatoyantes : un Graff long de 30 mètres et haut de 4 mètres qui aura nécessité une semaine de réalisation.

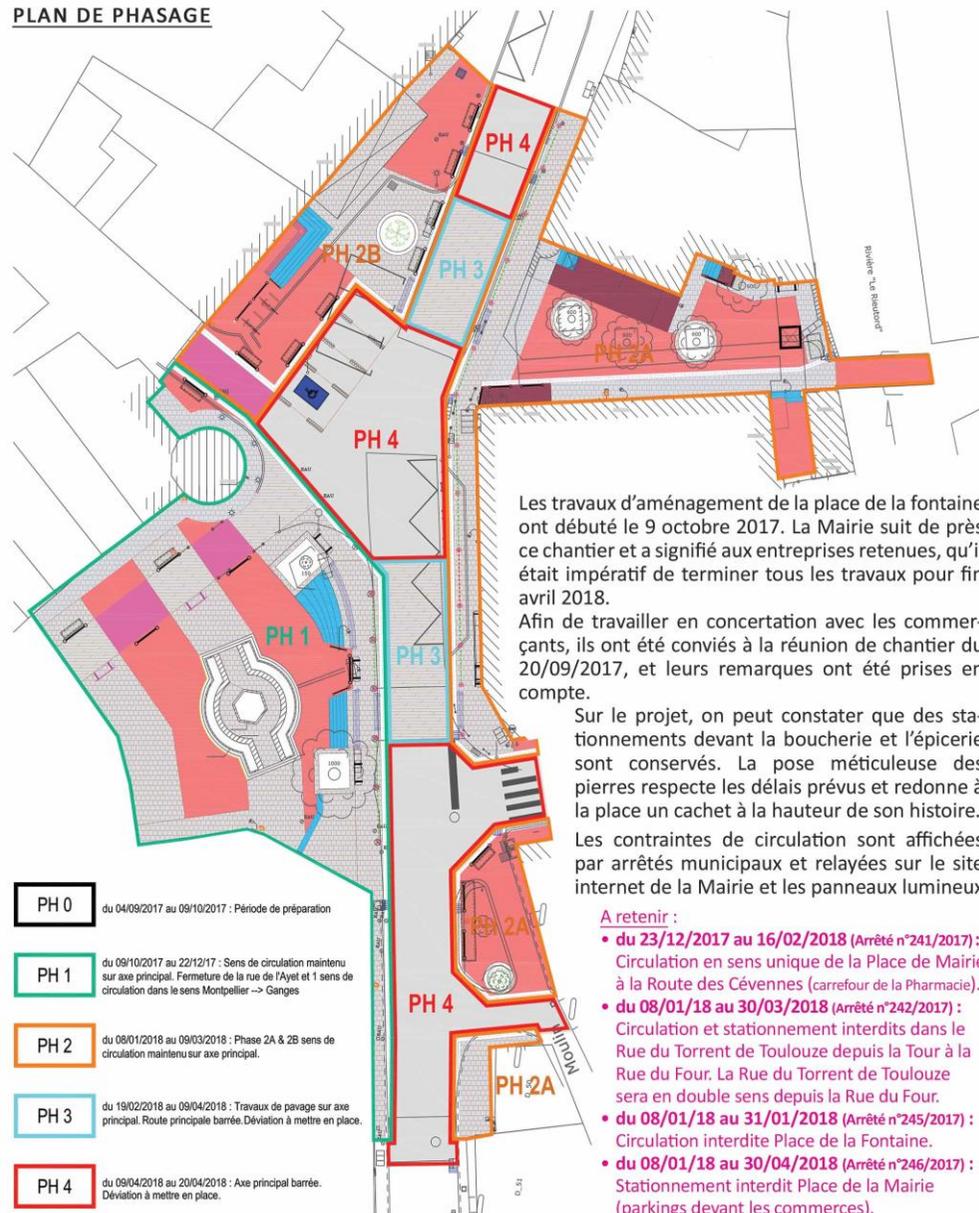
Dès le 1^{er} janvier 2018, la compétence Assainissement sera transférée à la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup. La gestion technique des réseaux et la régie administrative ne seront donc plus assurées par la commune.



TRAVAUX

AMÉNAGEMENT DU PARVIS DE LA MAIRIE ET DE LA PLACE DE LA FONTAINE

PLAN DE PHASAGE



Les travaux d'aménagement de la place de la fontaine ont débuté le 9 octobre 2017. La Mairie suit de près ce chantier et a signifié aux entreprises retenues, qu'il était impératif de terminer tous les travaux pour fin avril 2018.

Afin de travailler en concertation avec les commerçants, ils ont été conviés à la réunion de chantier du 20/09/2017, et leurs remarques ont été prises en compte.

Sur le projet, on peut constater que des stationnements devant la boucherie et l'épicerie sont conservés. La pose méticuleuse des pierres respecte les délais prévus et redonne à la place un cachet à la hauteur de son histoire.

Les contraintes de circulation sont affichées par arrêtés municipaux et relayées sur le site internet de la Mairie et les panneaux lumineux.

A retenir :

- du 23/12/2017 au 16/02/2018 (Arrêté n°241/2017) : Circulation en sens unique de la Place de Mairie à la Route des Cévennes (carrefour de la Pharmacie).
- du 08/01/18 au 30/03/2018 (Arrêté n°242/2017) : Circulation et stationnement interdits dans le Rue du Torrent de Toulouse depuis la Tour à la Rue du Four. La Rue du Torrent de Toulouse sera en double sens depuis la Rue du Four.
- du 08/01/18 au 31/01/2018 (Arrêté n°245/2017) : Circulation interdite Place de la Fontaine.
- du 08/01/18 au 30/04/2018 (Arrêté n°246/2017) : Stationnement interdit Place de la Mairie (parkings devant les commerces).

TRAVAUX GÉNÉRAUX

Les travaux et aménagements suivants ont été réalisés sur l'année 2017 :

- Aménagement du parc intergénérationnel : mobilier urbain dont des jeux pour enfants ; mise en place du grillage et plantation de végétaux et arbres,
- Aménagement extérieur du Mille Club : bancs, poubelles, parc à vélos, ...
- Renouvellement des jeux pour enfants sur le Jeu de Mail (devant l'école élémentaire),
- Installation de grandes barrières mobiles dans certaines rues afin de sécuriser le centre du village lors des manifestations et en cas d'inondation,
- Clôture de l'ancien stade par du grillage rigide,
- Construction de nouveaux vestiaires à l'ancien stade (début de travaux en décembre 2017),
- Installation des panneaux d'« Affichage libre » pour l'affichage d'opinion et la promotion des associations sans but lucratif,
- Marquage de la voirie : bande « STOP », passage piéton, arrêts de bus, ...,
- Remplacement des ralentisseurs à l'entrée de Frouzet par des chicanes,
- Mobilité du radar pédagogique : cet outil de prévention routière est déplacé 4 fois par an entre la Route du Viols-le-Fort, la Route de Frouzet, la Route du Pic Saint Loup et la Route des Cévennes,
- Enfouissement des lignes haute tension par la Coopérative d'électricité depuis le poste de Saint-Martin-de-Londres jusqu'à Argelliers,
- Eclairage public : 17 lanternes ont été changées cette année. Les Leds mises en place permettent un réglage économique la nuit par un abaissement de la luminosité. D'autres lanternes seront remplacées en 2018 dans le cadre d'un nouveau marché.
- Amélioration de la mise en accessibilité des bâtiments municipaux : Mas du Pérou, Anciennes écoles et la Salle des rencontres (barre de soutien, poignées, barre podotactile, ...),
- Installation de matériel pour les expositions culturelles dans la Salle des rencontres (panneaux, supports muraux et éclairage),
- Achat de 9 nouveaux éclairages décoratifs pour Noël.

ACQUISITION DE VÉHICULES TECHNIQUES



LA COMMUNE DE SAINT MARTIN DE LONDRES ENGAGÉE EN FAVEUR D'UNE MOBILITÉ DURABLE.

Depuis cet automne, les agents de la commune circulent avec un véhicule 100 % électrique (Citroën Berlingo) en remplacement d'un vieux véhicule diesel. Un engagement vers la transition énergétique qui permet ainsi de réduire la pollution atmosphérique et d'économiser l'énergie.

La Commune a participé à un groupement de commande porté par Hérault Energies ; ce qui lui a permis d'alléger le prix du véhicule.

Dans la continuité des engagements de la Communauté de Commune du Grand Pic Saint Loup, Saint Martin de Londres « anticipe la réglementation de 2020 qui impose que le renouvellement des parcs automobiles des services de l'Etat et des collectivités territoriales compte au moins 20% de véhicules électriques d'ici 2020. La Loi de transition énergétique pour la croissance verte a des objectifs ambitieux à l'horizon 2030 : réduire la consommation énergétique primaire d'énergies fossiles de 30 % par rapport à 2012 et diminuer de 40% les émissions à effet de serre par rapport à 1990 »*.

Ces véhicules sont parfaitement adaptés à l'usage des agents municipaux qui effectuent un grand nombre de petits trajets sur la commune. Le véhicule a une autonomie d'environ 150 kms et les agents rechargent leur véhicule en fin de journée sur une prise domestique.

* extrait du Journal de la Communauté de Commune du Grand Pic Saint Loup - N°31 - décembre 2017

PROPRETÉ URBAINE

En remplacement d'un modèle trop vieux et moins efficace, la commune a récemment acheté un nouveau Ramasse-feuille. Cet outil, en complément de la balayeuse est indispensable dans la politique du Maire à vouloir garder son village propre.

PATRIMOINE / MÉTÉO / SOCIAL

ACQUISITION DES TERRAINS MILITAIRES ET DE LA FONT TERMINAL

Début 2017 la Mairie a acheté 188 hectares d'espaces naturels, anciennement terrains militaires propriétés de l'Armée.

Ces espaces se situent entre la RD986, venant de Montpellier, et la RD32, venant de Viols-le-Fort, au-dessus de Puech Camp.

Un sentier serpente dans ce secteur. Ancien chemin de Petite Randonnée (PR), ce sentier passe entre des bosquets de chênes verts et offre un beau panorama sur le village, la Séranne et le Roc Blanc.

Après quelques minutes de marche, on accède à une clairière où se dresse un calvaire -une croix sur un socle de pierre incliné- qui annonce une source située à quelques mètres, recouverte d'une voûte protectrice : il s'agit de la Font Terminal, appelée localement Font Termenau ou Termina.

En période de sécheresse, quand la garrigue devient brulante sous le soleil, une vieille tradition consistait à se rendre sur les lieux, en priant, pour « faire pleurer le ciel ».

Les habitants du village se rassemblaient en cortège pour monter dans les bois jusqu'à cette source. La légende dit que dans les jours qui suivaient cette



procession, il se mettait à pleuvoir abondamment et que la vie redémarrait comme au premier jour de printemps.

Pour inaugurer cette acquisition, le Maire et le Conseil municipal ont invité, le samedi 7 octobre, les responsables de toutes les associations à se rendre sur place et à y prendre le verre de l'amitié, au son de la Fanfare "Los Néblats".

Un repas dans le gymnase, préparé et servi par l'amicale des chasseurs, a clôturé cette très agréable matinée.

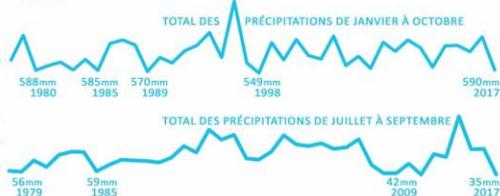
UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLEMENT SÈCHE

Sans aucun doute, 2017 est une année très sèche.

En effet sur les dix premiers mois de l'année (janvier à octobre), huit sont déficitaires, notamment août, septembre et octobre. Seuls février et mars sont assez fortement excédentaires. Pour autant est-ce exceptionnel ?

Le total de janvier à octobre pour 2017 est égal à 590 mm. Ce n'est pas la valeur la plus faible observée en 40 ans : le minimum observé est de 549 mm en 1998 et trois autres valeurs inférieures à 590 mm ont été observées dans l'ordre en 1989, 1985 et 1980. Le total de juillet à septembre pour 2017 est égal à 35 mm déjà observé en 2011 et le plus faible de la série. Mais on a observé des valeurs à peine moins faibles : 42 mm en 2009, 56 mm en 1979 et 59 mm en 1985.

Il est donc permis de dire que si 2017 a été une année très sèche, ce n'est pas vraiment exceptionnel. Il reste à espérer que 2018 alimente convenablement les nappes phréatiques et réseau karstique - notre principal fournisseur d'eau potable -. Observations exploitées en collaboration avec M. Guy Caniven, responsable de la station météorologique.



BANQUE ALIMENTAIRE : COLLECTE DE DENRÉES

Dans le cadre de l'action d'aide alimentaire annuelle à l'initiative de la Banque Alimentaire de l'Hérault, une collecte a été organisée devant nos deux épiceries au centre du village les 24 et 25 novembre 2017.

Malgré les travaux en cours, vous avez été nombreux à soutenir l'élan de solidarité par vos dons. Ce sont ainsi 480 kg de denrées alimentaires qui viennent abonder

le stock existant au profit des personnes en difficulté de notre commune.

Le Centre Communal d'Action Sociale remercie les généreux donateurs ainsi que l'équipe dynamique des bénévoles qui assument la gestion de l'aide alimentaire et qui offrent surtout leur disponibilité, leur dévouement, leur écoute et leur sympathie.

ÉCOLES / SIVU / SMML / SERVICE JEUNESSE

ALSH DU PASSE MURAILLE

Le SIVU dispose de deux ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement, plus communément nommés « Centres de Loisirs ») dont la gestion a été confiée à l'Association le Passe Muraille (animations, inscriptions, facturations, ...) :

- un Centre de loisirs pour les enfants âgés de 3 à 6 ans situé dans les locaux de l'école maternelle,
- un Centre de loisirs pour les enfants âgés de 7 à 11 ans situé dans le local attenant à la cantine de l'école élémentaire,

Ces deux structures accueillent uniquement les enfants de Saint Martin de Londres et du Mas de Londres. Elles sont ouvertes les mercredis scolaires et durant les petites et grandes vacances (à l'exception des vacances de Noël et du mois d'août).

Ces ALSH favorisent les échanges et rendent les loisirs accessibles à tous. Le Passe Muraille attache beaucoup d'importance aux valeurs de Respect, de Tolérance et du « vivre ensemble ». Pour mettre en valeur ses objectifs, l'équipe pédagogique encourage la découverte de la vie locale et sensibilise les enfants à la richesse de notre territoire (randonnées, découverte des métiers, ...).



Récemment une gazette a vu le jour pour mettre en avant leur découverte. Ce sont d'ailleurs les enfants qui sont à l'initiative de ce nouveau projet. Le partage dépasse ainsi les murs des structures d'accueil.

CONTACTS

SIVU : Impasse du Mille Club
Tél : 04 67 55 87 05
M@il : sivu.smlmdl@gmail.com



9, place e la Mairie : Mairie
04 67 55 00 10 : Tél
communication@ville-smdl.fr : M@il

ALSH maternel et primaire : Jeu de Mail
Tél : 06 70 49 33 37
M@il : alshsaintmartindelondres@lepassemuraille.org



70, impasse du Mille Club : ALSH Ados
06 63 39 70 44 : Tél
clubados@lepassemuraille.org : M@il

RÉOUVERTURE DES ACCUEILS POUR ADOS



Après plusieurs mois de restructuration administrative du service jeunesse, la commune a choisi de déléguer la gestion de son ALSH ados et de la Salle des jeunes à l'Association le Passe Muraille (délégation de service public).

Désormais, en accord avec le projet éducatif municipal, les activités à destination des Saint-Martinois âgés de 12 à 17 ans seront coordonnées et animées par la nouvelle équipe pédagogique mise en place par le Passe Muraille.

Ainsi, en présence d'un animateur et d'un directeur, la Salle des jeunes a réouvert ses portes en octobre dernier. Sans attendre, les jeunes ont répondu présents. Le bouche-à-oreille a très vite permis l'arrivée de nouveaux venus.

Dans ce lieu d'accueil et de loisirs, naissent de nombreux projets et essentiellement les activités pour les petites et grandes vacances. Les animateurs fédèrent et accompagnent les ados dans la réalisation de leurs souhaits et leurs attentes.

Ouvertures des structures ados :

- L'ALSH Ados est ouvert durant les vacances de Toussaint, d'Hiver, de Pâques et de Juillet. L'accueil est possible sur la journée comme la demi-journée (les horaires sont communiqués selon les planning d'activité).
- Le Club Ados (anciennement nommé "Salle des Jeunes") est ouvert durant la période scolaire comme suit :
 - tous les mercredis de 14h00 à 18h00,
 - tous les mardis et vendredis de 17h00 à 19h30.

Pour ces deux structures, il est indispensable de compléter un dossier d'inscription. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'accueils pour "mineurs".

VIE ASSOCIATIVE

LES P'TITS LOUPS DU PIC

Dans un cadre chaleureux et sécurisé, l'accueil est assuré par des professionnelles de la petite enfance (une éducatrice de jeunes enfants et une psychologue). Il est ouvert aux enfants âgés de 0 à 6 ans.

Passerelle entre la vie de famille et la vie en société, l'association les *P'tits Loups du Pic* (Loi 1901) offre aux enfants un espace où ils peuvent expérimenter leur relation à l'autre et "prendre de la distance" avec l'adulte. Par la vie en collectivité, ils se sociabilisent. Les enfants et les adultes qui les accompagnent sont libres d'explorer l'espace et les jeux comme ils le souhaitent. Les parents peuvent échanger leur expérience et se sentir moins isolés, le tout dans un climat de détente et de convivialité. L'entrée est libre et gratuite.

Ouverture : les lundis de 09h30 à 12h00 et les jeudis de 15h00 à 18h00 au pôle petite enfance (Route des Cévennes).

Contact : 04 67 69 00 81

L'ANIMATION SAINT MARTINOISE

2017 va bientôt tirer sa révérence pour laisser la place à 2018. Le temps donc pour l'association de faire le bilan de cette année qui s'achève.

Comme vous le savez sans doute, constituée uniquement d'une équipe de bénévoles dynamiques et motivés, l'Animation Saint-Martinoise est une association qui propose de très nombreuses actions tout au long de l'année. Cette équipe a été tout récemment renforcée par l'arrivée, oh combien appréciée, de quatre nouvelles recrues. Bienvenue à elles !

Qui ne connaît pas encore nos traditionnels Rallye Chocolat, Feu de la Saint-Jean, Brasucade, Fête nationale, Marché de Noël, Réveillon de la Saint-Sylvestre, Repas des aînés ?

Cette programmation, désormais bien ancrée, dans les festivités propres à notre commune, a été, cette année encore, enrichie d'autres propositions : pièces de théâtre, théâtre d'improvisation, spectacles pour enfants (partenariat avec l'association Bouillon Cube pour l'un d'entre eux), concert en l'église, expositions (en partenariat avec le service culture de la mairie), olympiades (en partenariat avec la commission sport de la municipalité), rencontre autour de l'histoire de notre commune.

Le Festi'Val de Londres, quant à lui, a fêté ses cinq ans cette année.

Pour l'occasion, il s'est déroulé sur deux jours, les 8 et 9 juillet derniers. A l'habituelle soirée musicale,

l'association a ajouté, le lendemain, une après-midi de spectacles et d'animations : concerts, grimpe aux arbres, jeux, ateliers cirque, spectacle pour enfant... L'Animation saint martinoise remercie grandement les partenaires institutionnels et privés, sans qui elle ne pourrait pas proposer un tel événement.

Pour mieux connaître le ressenti des Saint-Martinois au regard de l'action menée et pour mieux répondre à leurs attentes en matière d'animation sur la commune, l'association vous a proposé un questionnaire en ligne :

asaintmartin.fr ; la version papier était également disponible chez les commerçants et/ou sur les différentes animations annuelles. L'Animation Saint Martinoise ne manquera pas de vous faire part, dès que possible, des résultats de cette consultation, qui malheureusement n'a pas rencontré le succès qu'elle méritait...

Toute l'équipe de l'Animation Saint-Martinoise vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année en notre compagnie - marché de Noël et réveillon de la Saint-Sylvestre - et vous donne rendez-vous "à l'an que ven..."

Pour en savoir plus et rejoindre l'équipe :

07 81 26 25 12
animation.saintmartinoise@gmail.com



Credit photo : @Cyril Gay

CLUB LOISIRS ET PLEIN AIR (C.L.P.A) : LA SPELEOLOGIE A SAINT-MARTIN DE LONDRES

Cela fait un an que le C.L.P.A, club expérimenté en matière de spéléologie, qui a fêté cette année ses 50 ans au mois de Juin, a fixé ses amarrages sur Saint Martin de Londres. Plus d'une trentaine de personnes a découvert le monde de la spéléologie grâce à une journée découverte et de formation de base aux techniques de progression sur corde (ensemble d'équipements qui permet de pratiquer la spéléologie en toute sécurité) au Trou du Cheval une cavité proche du village.

Consécutivement à la journée des associations de 2017 et grâce à la tenue d'un stand de l'association une visite de la grotte de VITALIS sur le causse du Larzac fit suite à cette journée d'initiation. La projection des images tournées lors de cette sortie, 15 jours après, a réuni la majorité des participants. Elle sera suivie et complétée par un article relatif à la visite de cette belle grotte du Larzac qui fut une ancienne Cave à fromages, article qui paraîtra bientôt dans le journal « la Garrigue ».

Depuis ces premières sorties de la section spéléo du CLPA à Saint-Martin qui ont démarré au printemps 2017, une quinzaine de participants a souhaité adhérer à l'association afin d'aller plus loin dans la découverte du monde souterrain et de ses aspects ludiques et scientifiques. Le CLPA étant un club reconnu pour ses compétences et sa longue expérience en la matière.

EVENEMENTS POUR 2018 :

Le très important rassemblement des Spéléologues de la région Languedoc-Occitanie (27^{ème} rassemblement caussenard) se déroulera cette année à venir (2018) dans notre village.



Credit photo : CLPA

Il regroupera non seulement tous les clubs de spéléologie régionaux mais aussi de l'hexagone. Au cours d'un long week-end la population du village (jeunes et moins jeunes) et alentours pourra assister à des conférences et des films sur la spéléologie, participer à des sorties sur le terrain, découvrir une exposition (salle des rencontres) et s'essayer aux techniques du jumarc entre les platanes au-dessus de notre belle fontaine.

Pour plus d'informations sur le CLPA et son antenne de Saint-Martin de Londres, son fonctionnement ainsi que les sorties spéléo à venir, venez nous retrouver dans notre local, Place de l'Eglise, le premier et troisième vendredi du mois à partir de 19h30.

Vous pouvez aussi contacter le responsable local de Saint-Martin-de-Londres :

M. Benoit CARRETTE (06 31 42 88 56 du lundi au vendredi de 12h à 14h ou par email à l'adresse suivante : contact.clpa@laposte.net).

UN CINÉMA DE PROXIMITÉ ACCESSIBLE À TOUS

Ciné Garrigues et le Foyer Rural de la commune vous proposent généralement deux séances par mois pour petits et grands : un samedi sur deux d'octobre à mai, avec parfois des soirées thématiques spéciales, suivies de débats et de rencontres.

Le Foyer Rural vous propose donc une programmation de qualité, un accueil convivial, le tout dans une salle équipée de 128 sièges confortables. De douces friandises vous sont également proposées à l'entrée de la séance.



Pour parfaire cette qualité d'offre et pour ne pas avoir à rougir des grands complexes cinématographiques, Ciné Garrigues diffuse tous ses films avec un projecteur numérique. L'image reste nette et ne s'altère pas au fil des diffusions.

Retrouvez la programmation sur le site web du Foyer Rural : fr34.free.fr et sur la page Facebook : *Cinéma Saint Martin de Londres*. Le cinéma est situé au centre du village, face à la Mairie. Billetterie ouverte 15mn avant la séance, pas de réservation. Contact : 06.64.17.70.07

LE FOYER RURAL : VOUS CONNAISSEZ ?

Le Foyer rural fêtera ses 70 ans en 2018 : préparons-lui un bel anniversaire ! Pour mieux le connaître, retrouvons son histoire détaillée dans le journal La Garrigue n°121 édité pour le 60^{ème} anniversaire et interrogeons-nous aujourd'hui sur son devenir.

HIER

A la sortie de la 2^{ème} guerre mondiale, la population avait besoin de reconstruire une vie sociale solidaire, gage d'un avenir meilleur. Nombreuses associations ont alors vu le jour avec un objectif d'éducation populaire pour favoriser l'expression et l'engagement des citoyens.

Dans ce contexte, le 16 octobre 1948, quelques Saint-Martinois ont pris l'initiative de créer un Foyer rural pour développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs. Depuis lors, le Foyer n'a cessé de se développer grâce à l'engagement de générations de bénévoles qui se sont succédées pour animer le village via de multiples activités.

Le Foyer rural a toujours eu le soutien des municipalités successives avec une mise à disposition des salles communales, des subventions, une collaboration constante et une relation de confiance qui s'est toujours avérée fructueuse.

AUJOURD'HUI

Le Foyer rural porte encore ses valeurs originelles : but non lucratif, tarifs modestes, multiplicité d'activités complémentaires et solidaires entre elles, pour toutes les générations, fédérées dans une gestion commune. Fort de plus de 600 adhérents, il est toujours actif et attractif avec plus de 20 sections :

Sports et bien-être

Tennis - Volley-ball - Handball - Gymnastique volontaire - Randonnées pédestres - Danse de salon - Qi gong - Yoga - Sophrologie

Culture et loisirs

Cinéma - Fanfare Los Neblats - Journal La Garrigue - Patrimoine - Bibliothèque - Arts plastiques - Occitan - Café de Luciole - Age d'or - Atelier Pénélope - Voyages

... et aussi : Rallye promenade - Journée détente.

Le Foyer rural est géré par des bénévoles qui, dans chaque section, donnent temps et énergie pour permettre aux adhérents de pratiquer leur activité dans les meilleures conditions. Les responsables de section sont aussi membres du conseil d'administration du Foyer et contribuent ainsi à sa gestion globale. Ces personnes méritent la reconnaissance, l'indulgence et le soutien de tous.

ET DEMAIN ?

Quel avenir au-delà des 70 ans ? Les responsables d'aujourd'hui ne sont pas ceux de demain... Il faut donc encourager le bénévolat... qui, s'il n'est pas durable, doit être renouvelable ! C'est pourquoi, le Foyer accueille toutes les personnes qui souhaitent contribuer, chacune à sa mesure, à l'enrichir et le moderniser pour construire un avenir dynamique.

L'histoire du Foyer s'est toujours inscrite dans la vie locale du village et en a marqué l'identité... Il est important de maintenir une structure d'accueil solidaire qui mutualise des moyens humains, financiers et matériels pour offrir aux habitants une diversité de loisirs !

Pour passer le cap des 70 ans et continuer l'aventure, donnons au Foyer une nouvelle impulsion, un nouvel élan, en quelque sorte... une deuxième jeunesse !

Venez nous rejoindre, lancez vos initiatives et vos idées ! Aujourd'hui, la pérennité et le futur du Foyer vous appartiennent !



Sa bonne humeur, sa disponibilité et son dévouement font merveille toute l'année, pour les 15 créneaux d'entraînements hebdomadaires, ainsi que lors des stages, des sorties, des journées d'animations, et de compétition.

Autour des valeurs sportives et conviviales, la section Tennis vous souhaite une excellente année 2018.



La section Tennis du foyer rural propose :

- Cours collectifs : 1h ou 1h30 par semaine répartis entre le mardi soir, mercredi après-midi, vendredi soir et samedi matin.
- Animations et sorties : Animation de Noël, sortie à l'Open Sud de France (en février), Tournoi de double tiré au sort au printemps, Tournoi interne, Fête du Tennis.

Contact et infos : tennis.smdl34@gmail.com / <https://sites.google.com/view/tennis-smdl34>

PONTERANGA - UN PONT VERS L'AFRIQUE

La rentrée scolaire 2017, septembre ici, 8 octobre là-bas à cause de l'hivernage (pluies d'été très abondantes) s'accompagne de la reprise de nos interventions dans toutes les écoles partenaires : Viols le Fort, Saint Martin de Londres, Saint Jean de Buèges, Notre Dame de Londres auxquelles se joignent cette année les écoles de Saint Mathieu de Trévières et Malbosc.

Déjà un nouveau projet est lancé ! Les classes ont commencé à écrire des poèmes sur le thème de :

LA RONDE AUTOUR DU MONDE
« Si toutes les filles du monde voulaient se donner la main, Tout autour de la mer, elles pourraient faire une ronde. Si tous les gars du monde voulaient bien être marins, Ils feraient avec leur barque, un joli pont sur l'onde.

Alors on pourrait faire une ronde tout autour du monde, Si tous les gens du monde voulaient se donner la main. »

Des dessins suivront pour simuler des ponts entre les deux continents, beau programme. Le tout sera ponctué de courses à pied qui effaceront les 5 000 kilomètres séparant nos écoles de celles de Casamance et de Guinée Bissau.

D'ores et déjà, le beau livre de contes écrit par les élèves et publié chez un éditeur héraultais a été vendu à près de 500 exemplaires dans les commerces et services publics que nous remercions. Sur Saint Martin de Londres sont grandement remerciés : la pharmacie (principale contributrice), Richard Coiffure ainsi que les Arts des Remparts. Le bénéfice a permis d'offrir et d'expédier 75

livres aux 3 écoles casamançaises et 25 à l'école de Guinée Bissau, et surtout de contribuer à l'achat des fournitures scolaires pour près de 2000 élèves africains dont les parents n'ont pas les 3 € nécessaires à une année de scolarité....

Autre bonne nouvelle, un enfant d'une famille en très grande difficulté va être durablement secouru par notre intermédiaire, grâce à l'implication d'une famille de Saint Mathieu de Trévières.

contact@ponteranga.com



TENNIS - SECTION DU FOYER RURAL

Après une saison 2016-17 pleine de changements : nouveau bureau de responsables, nouveau logo, local rénové (avec l'aide de la mairie et du Foyer Rural), la section Tennis du Foyer Rural continue de faire évoluer le Club.

Pour cette nouvelle saison, elle a changé d'adresse électronique (tennis.smdl34@gmail.com) et s'est dotée d'une page internet où chacun trouvera les informations utiles sur le club, les cours du coach, ainsi qu'un formulaire d'inscription.

Sur les terrains, l'excellent professeur, Julien Lhospital, est toujours aussi apprécié des enfants et des parents.



PROPRETÉ DU VILLAGE ET CIVISME

La commune de Saint Martin de Londres travaille et investit pour maintenir les espaces de vie propres et agréables. Toutefois, il y a encore des personnes qui ne respectent pas



pas cette politique et le personnel qui s'y emploie.

Trop souvent, autour des conteneurs, s'amoncellent des cartons, des meubles, des appareils ménagers, des vêtements et bien d'autres types d'encombrants. Bien sûr, cela est interdit et répressible (Arrêté municipal n°177/2017). Les services de la commune ont d'ailleurs dû installer des panneaux à côté des conteneurs pour « rappeler » cette interdiction. Nul n'est censé ignorer la Loi.

Les déchets encombrants et/ou non recyclables (peintures, petits et moyens électroménagers, matériel informatique, pneus, ...) doivent être portés à la déchetterie. Ouverte 5 jours sur 7, celle-ci n'est située qu'à 3 km. Retrouvez plus d'informations sur le site internet : www.saint-martin-de-londres.fr

Merci donc de veiller à la propreté de notre village et plus généralement au bien-vivre ensemble.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Vendredi : 08h00 à 12h00
Lundi et Mercredi : 14h00 à 17h45
Vendredi : 16h00 à 17h45

PERMANENCES DU MAIRE

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT
Les Mardis dès 16h

DEMANDE DE PASSEPORT ET CNI (sur rendez-vous)

Lundi, Mardi, Jeudi : 09h30 à 11h30
Lundi : 14h30 à 17h30
Mercredi : 08h30 à 11h30
14h30 à 17h30
Vendredi : 08h30 à 11h30
(1 semaine sur 2)

RETRAIT DU PASSEPORT ET CNI (sans rendez-vous)

Lundi au Vendredi : 08h00 à 12h00
Lundi et Mercredi : 14h00 à 17h45
Vendredi : 16h00 à 17h45

NUMÉROS UTILES :

SIVU : 04 67 55 87 05
Ecole Maternelle : 04 67 55 08 08
Ecole Primaire : 04 67 55 08 79
Crèche intercommunale : 04 67 02 70 70
ALSH primaire : 06 70 49 33 37
ALSH ados : 04 67 55 87 10
CCGPSL (communauté de communes) : 04 67 55 17 00
RISE : 04 67 55 87 26
MLI : 04 67 55 17 80
RAM : 04 67 42 96 99
Gendarmerie : 04 67 55 00 01
Pompiers : 18
SAMU : 15
Assistante sociale : 04 67 82 14 20
Maison de retraite (ATHENA) : 04 67 14 81 00
Service d'Aides Soignantes à Domicile
(SSIAD à ATHENA) : 04 67 14 81 43
Coopérative d'Électricité : 04 67 66 67 30
SAUR : 04 67 66 52 41
Trésorerie des Matelles : 04 99 61 47 70
Midi Libre (coresp. M. Pratlong) : 06 74 17 33 31

HORAIRES D'OUVERTURE DU SERVICE URBANISME

du lundi au jeudi de 09h15 à 11h 30

PERMANENCE DE L'ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ À L'URBANISME

SUR RENDEZ-VOUS LE JEUDI APRÈS-MIDI.
Avant d'engager des travaux, nous vous conseillons vivement de vous rapprocher du service Urbanisme qui vous donnera toutes les informations nécessaires à la réalisation de votre projet.

A NOTER :

DÉCLARATION PRÉALABLE :
pour tout projet de rénovation du bâtiment (volets, façades, clôtures, ...) et construction inférieure ou égale à 20m² de surface de plancher (abri de jardin, véranda, extension, piscine, ...).

PERMIS DE CONSTRUIRE :
pour tout projet de construction nouvelle ou extension du bâtiment supérieure à 20m² de surface de plancher.

LOCATION DE SALLES

Trois lieux à disposition :
la Salle du Stade, le Gymnase et la Salle des Rencontres.
Toute demande de location de salles doit être déposée "impérativement" 10 jours avant la manifestation auprès du secrétariat de la Mairie.

INTERVENTION DU SERVICE TECHNIQUE

Toute demande d'action doit être enregistrée sur une fiche de demande d'intervention auprès du secrétariat de votre Mairie.

TRANQUILLITÉ VACANCES

Avant de partir en vacances, penser à signaler vos dates d'absence du domicile auprès de la police municipale (en Mairie).
En remplissant le bulletin "Tranquillité vacances" (dont copie est faite à la Gendarmerie), votre domicile sera surveillé.
Profitez de vos vacances en toute quiétude.

